



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101928

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 7/10/2025 16H22 C:005340 I:33371
V/REF : 1030333
V/Email reçu le Mardi 07/10/2025 à 16H22

SEMCODA
Agence de Rillieux La-Pape
62A, AVENUE DE L'EUROPE
CS 30054
69141 RILLIEUX LA PAPE CEDEX

V/REF.IMM. 0587/0588
IMMEUBLE : CHEMIN POMMIER
204BIS/TER CHEMIN DE POMMIER
69330 MEYZIEU

Vaulx en Velin, le 23 Octobre 2025

Référence Marché: M_230409001-1

LOCALISATION : ALLEE CHEMIN DE POMMIER - CONTACTER MME MOUREAUX (GEA) TEL *06 25916079*

MOTIF : INTERVENIR POUR LE BOUTON SUR SERRURE DE PORTE SOUS SOL ACCES GARAGE

Donneur d'ordre : Mme L MOUREAUX

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de serrurerie.

LE 13/10 A 14H00 :
ATTENTE ACCES, CAR IMPOSSIBLE DE DESCENDRE AU SOUS SOL SI ON N'A PAS LA CLEF
INTERVENTION A PARTIR PORTE SOUS SOL ACCES GARAGE
MANQUE LA SERRURE BOUTON MOLTE SUR LE CYLINDRE
PRISE D'INFORMATION AUPRES DE LA GESTIONNAIRE PAR TELEPHONE
- REMPLACEMENT DU BOUTON CAR LE CYLINDRE SERA FAIT PAR UNE AUTRE SOCIETE
REPLI DU CHANTIER

LE 22/10/2025 A 14H30 :
RECUPERATION DES ACCES A L'AGENCE
ARRIVEE SUR PLACE - L'ACCES SE FAIT AVEC UNE CLE ET NON UN BADGE
ACCES DONNE PAR UN RESIDENT
- REMPLACEMENT DU BOUTON ET MISE EN PLACE DE FREIN FILET
- CONTROLE - OK
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 22/10/25 à 17H41 _ Env oi CR/AB



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5101928

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Rillieux	2	46,21		46,21
1,00	MS00053-Reglage de porte de hall/ext.	2	51,35		51,35
1,00	MS00043-Rempl.Poignée tirage pour porte	4	30,81		30,81
TOTAL H.T.					128,37
T.V.A. a 10,00%					12,83
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>141,20</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.